

LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

SOMMAIRE

- 1) Tout ça pour rien
- 2) Bécassine c'est ma copine !
- 3) Rien que cela...
- 4) La poule aux oeufs d'or
- 5) Une "opposition de gauche"
- 6) Mobilisation sociale
- 7) Le FN 93
- 8) Il faut surtout le suivre...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Vote des étrangers, l'ultime reniement



Manuel Valls le 3 novembre 2015 à l'Assemblée nationale. Photo Lionel Bonaventure.AFP

Manuel Valls a raison : «Il ne faut pas courir derrière des totems.» Un totem c'est encombrant. Et cela ne sert pas à grand-chose, sauf peut-être à vouloir à se faire appeler «castor méditatif» ou «ours vaillant», un soir d'étoiles filantes, au coin du feu. Un totem («Ce à quoi on voue un respect quasi religieux; chose sacrée», selon la définition du Larousse) n'a finalement rien à faire dans un espace public laïc et désacralisé. Il est tout sauf politique. C'est en cela que faire du droit de vote des étrangers non européens aux élections locales un totem de la gauche, c'est au minimum se tromper de mots. Si cette mesure est inscrite dans le programme du Parti socialiste depuis 1981, c'est tout simplement parce qu'elle porte une exigence de gauche : la conquête de nouveaux droits formels et/ou sociaux. Mardi soir, devant les étudiants de Sciences-Po, le Premier ministre a pourtant répété que, pour lui, le droit de vote des étrangers, «ce n'est plus le sujet». «Cette promesse [du candidat Hollande], de toute façon, elle ne sera pas mise en œuvre et je suis convaincu qu'elle ne sera pas reproposée à la prochaine élection présidentielle parce qu'elle tend inutilement et que ce n'est plus le sujet», a-t-il martelé. On connaît les deux principaux arguments de Manuel Valls. Le premier (de fond) repose chez lui sur une vraie conviction : citoyenneté et nationalité ne font qu'un. L'un ne peut pas se concevoir sans l'autre. D'où l'assouplissement des conditions de naturalisation pour les étrangers qui résident en France depuis plus de cinq ans. «Pour voter, devenez Français», dit en substance Valls, à l'unisson de beaucoup de leaders de droite. Cet argument pourrait s'entendre ou en tout cas se discuter. Sauf qu'il tombe tout seul quand on sait qu'un Européen résidant en France a, lui, parfaitement le droit de participer aux élections européennes et locales sur notre sol. Pourquoi alors aujourd'hui accorder ce droit à un Allemand ou à un Italien, de passage dans notre pays, et l'interdire à un Algérien ou un Marocain, qui vit en France depuis trente ans, y élève ses enfants, parle notre langue, aimerait participer à la vie locale sans pour autant adopter la nationalité française ? Il y a là deux poids, deux mesures qu'aucun argument sérieux ne saurait combler. L'autre argument est d'ordre tactique. Défendre cette mesure, selon Valls, ce serait faire le jeu du Front national, et ajouter de la tension à un pays déjà travaillé par des convulsions identitaires. Bref, il vaudrait mieux abandonner ce que l'on croit juste, plutôt que prendre le risque de se retrouver minoritaire et de renforcer son

ennemi politique. On appelle cela refuser le combat. Ou revendiquer une capitulation, comme un gage de modernité, pour se mettre à l'unisson d'une opinion publique. Se renier n'a pourtant jamais annoncé le temps de la reconquête.



II) Malaise. Myriam El Khomri ne connaît pas le nombre de renouvellements possibles d'un CDD



Les petites questions de Jean-Jacques Bourdin ont fait une nouvelle victime en la personne de la ministre du Travail Myriam El Khomri. Gros moment de gêne sur le plateau de BFMTV ce matin. Interrogée sur le nombre de

renouvellements possibles de CDD, la ministre a d'abord répondu "trois" avant de bafouiller et se perdre en circonvolutions. Raté donc pour la pauvre Myriam El Khomri à laquelle Jean-Jacques Bourdin n'a épargné aucun effet de style pour insister sur son ignorance.

- "*Combien de fois Myriam El-Khomri ? Combien ?*", lance le présentateur.

- "*Je ne pourrais pas vous le dire...*"

- "**Parce que vous ne le savez pas ! Deux fois, il peut être renouvelé deux fois**", tonne Jean-Jacques Bourdin, triomphant.

Manque de chance pour la ministre, le plafonnement à deux renouvellements de CDD a été voté au mois d'août dernier. "**Par votre gouvernement**", insiste le journaliste. Très gênant.

III) Le mauvais coup du fisc contre Mediapart

Par Edwy Plenel

Mediapart vient de se voir notifier un redressement total de 4,1 millions d'euros pour la période allant de sa création en 2008 à début 2014. Ignorant nos arguments, le fisc nous applique rétroactivement une TVA discriminatoire pour la presse en ligne, de 19,6 %, puis 20 %, alors qu'elle est de 2,1 % pour toute la presse, quel que soit son support. Malgré notre recours devant la justice administrative, nous sommes dans l'obligation de payer. C'est pourquoi nous en appelons à votre solidarité.

Après avoir épuisé tous les recours, Mediapart vient de se voir notifier un redressement total de 4,1 millions d'euros pour la période allant de sa création en 2008 à début 2014. Ignorant nos arguments, l'administration fiscale nous applique rétroactivement une TVA discriminatoire pour la presse en ligne, de 19,6 %, puis 20 %, alors qu'elle est de 2,1 % pour toute la presse, quel que soit son support. Contestant la légalité de cette décision, Mediapart va saisir la justice administrative. Mais ce recours n'étant pas suspensif, nous sommes dans l'obligation de payer, ce qui nous prive de nos économies, destinées à développer notre journal et à construire son indépendance. C'est pourquoi nous en appelons à la solidarité de nos lecteurs qui sont notre seule ressource (pour nous soutenir, c'est ici).

La décision du fisc, prise avec l'aval de ses ministres de tutelle au terme de près de deux années de procédure, est à la fois illégitime, injuste et incohérente. C'est ce que nous avons plaidé, en vain, lors des ultimes recours réglementaires devant les responsables hiérarchiques de l'administration fiscale, sur la foi d'un mémoire de nos avocats du cabinet Lysias (à télécharger en PDF ici).

1. Elle est illégitime car contraire au droit fondamental, qu'il s'agisse du droit constitutionnel français ou du droit de l'Union européenne.

Traduction du principe d'égalité consacré tant par

la Constitution que par la Charte européenne des droits fondamentaux, le principe de neutralité fiscale interdit l'application d'une fiscalité différenciée à des activités de même nature. Alors que la presse écrite, qu'elle soit imprimée ou en ligne, s'adresse aux mêmes lecteurs, le fisc crée une distorsion de concurrence en nous appliquant une TVA près de dix fois supérieure à celle de nos concurrents imprimés.

De plus, cette distorsion de concurrence pénalise la presse numérique indépendante ayant choisi, par son modèle payant, de dépendre de ses seuls lecteurs tandis qu'elle avantage les sites de presse gratuits et publicitaires, adossés à la presse imprimée existante, bénéficiaire du taux réduit de 2,1 %.

Autrement dit, l'administration fiscale s'entête à ignorer notre qualité de journal d'information générale, reconnu par la Commission paritaire (la CPPAP) et bénéficiant à ce titre d'une fiscalité indirecte réduite, dans l'intérêt des lecteurs (un prix plus abordable) et de la démocratie (l'information n'est pas une marchandise comme les autres).

Appliquant les mêmes redressements discriminatoires aux autres journaux en ligne qui vivent de l'abonnement de leurs lecteurs – nos confrères du site Arrêt sur images (voir l'article de Daniel Schneidermann) et du groupe Indigo, cofondateurs avec Mediapart du Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (SPIIL) –, le fisc nie tout simplement l'existence d'une presse en ligne, avec un statut spécifique et des droits afférents.

En invoquant contre nous une ancienne réglementation fiscale, datant d'une époque antérieure à la révolution numérique quand notre type de presse n'existait pas, il ajoute le ridicule à l'illégitimité.

Alors que l'État reconnaît depuis 2008-2009 la presse numérique au même titre que la presse imprimée, l'administration fiscale se comporte comme un État dans l'État, avec ses propres règles, fussent-elles archaïques et révolues.

2. Elle est injuste car elle ajoute à ce redressement rétroactif de TVA de très lourdes pénalités (+ 40 %) pour « manquement délibéré », comme si nous avions été des fraudeurs agissant en cachette de l'administration.

L'application par Mediapart du taux de TVA propre à la presse découle des conclusions publiques des états généraux de la presse écrite, tenus en 2008, l'année même de notre création. Lors du discours de clôture, prononcé à l'Élysée en janvier 2009, le président de la République – c'était Nicolas Sarkozy, peu suspect de favoritisme à notre égard – affirmait haut et fort ce principe d'égalité : « Le statut d'éditeur de la presse en ligne ouvrira droit au régime fiscal des entreprises de presse (...). La France ne peut se résoudre à cette situation doublement stupide où la presse numérique est défavorisée par rapport à la presse papier, et la presse numérique payante défavorisée par rapport à la presse numérique gratuite. Cela n'a pas de sens. »

De 2008 à 2013, tous les interlocuteurs officiels de Mediapart, informés du taux de TVA que nous pratiquions, ont soutenu notre défense de l'égalité entre presse imprimée et presse numérique. Qu'ils soient à l'Élysée, à Matignon, au ministère de la Culture et de la Communication, au ministère des Finances et à celui du Budget, dans les cabinets ministériels comme dans les administrations concernées, ils appuyaient notre position, parallèlement soutenue par tous les syndicats professionnels, parmi lesquels au premier chef le SPIIL (voir ici son mémoire de 2013).

Tous les protagonistes étaient clairement informés à la fois de l'immédiate légitimité de la TVA réduite pour la nouvelle presse en ligne et des démarches françaises pour l'inscrire définitivement dans la nouvelle directive TVA de l'Union européenne.

Datant de 1991, la directive en renégociation remonte en effet à une époque où la presse numérique n'existait pas. Loin de frauder, Mediapart agissait donc dans le cadre d'un moratoire de fait, avec l'accord tacite des pouvoirs publics, en attendant la fin des discussions européennes pour lesquelles la France avait mandaté Jacques Toubon, l'actuel Défenseur des droits, qui nous a alors reçus et soutenus.

3. Elle est incohérente car à rebours de la prise de conscience par les pouvoirs publics, nationaux et européens, du caractère archaïque de toute discrimination contre la presse en ligne, depuis son apparition.

Face à la protestation unanime de la profession, des entreprises de presse comme des syndicats de journalistes, lors du début de nos contrôles fiscaux, aussi brusques que discriminatoires, fin 2013 (lire ici, là et là), le Parlement a adopté une loi du 27 février 2014 affirmant solennellement l'égalité entre presse imprimée et presse numérique, sans attendre la fin des négociations européennes sur une nouvelle directive TVA (lire ici, là et là). Alors que la France doit aujourd'hui défendre à Bruxelles cette position, l'acharnement du fisc à notre encontre ne peut qu'affaiblir celle-ci.

L'attitude du fisc est d'autant plus incohérente qu'elle est en retrait sur l'évolution de la Commission européenne elle-même dont le président, Jean-Claude Juncker, épouse clairement notre position. « La Commission va proposer ce taux de TVA réduit à tous les États membres en 2016, a-t-il déclaré le 6 mai 2015 devant les éditeurs de journaux allemands. La presse est une question de contenu. Que ce contenu soit proposé au lecteur sur papier ou en ligne, le régime de TVA doit être neutre du point de vue technologique. » Et M. Juncker de rappeler que l'actuelle directive TVA, derrière laquelle s'abrite le fisc pour refuser toute égalité entre presse imprimée et presse numérique jusqu'à la loi française de 2014, a été adoptée en 1991 quand « il n'existait pas encore de journaux en ligne ». La précédente Commission européenne, ajoutait-il, « n'a pas eu conscience qu'une petite révolution a eu lieu depuis lors [et] c'est quelque chose que nous allons changer (...). Nous avons besoin de régimes de TVA neutres du point de vue technologique ».

En somme, pour le président de la Commission européenne, la presse en ligne avait droit au taux réduit de TVA dès son apparition, la directive TVA de 1991 ayant été rattrapée, puis dépassée par la révolution technologique et industrielle en cours. Or c'est précisément ce que Mediapart a démontré grâce à son modèle économique pionnier, unique lors de sa création. Tant que la presse numérique était gratuite, la question n'avait évidemment jamais été posée. Mediapart est donc soumis à une sanction absurde prise, au nom d'une réglementation aveugle à l'existence du numérique, par une administration sourde aux réflexions, rapports, commissions, avis, etc., ayant exhorté les pouvoirs publics à se mettre au goût du jour.

Mediapart, qui ne s'est jamais soustrait à l'impôt, paye le prix de l'audace : avoir été pionnier.

Soutenez Mediapart, soutenez l'indépendance

Mediapart est frappé pour avoir eu raison. D'abord, pour avoir amené les pouvoirs publics à donner un statut à la presse en ligne en étant le premier journal en ligne à demander sa reconnaissance par la CPPAP, dès notre création en 2008, à une époque où l'administration identifiait encore la presse au seul support imprimé. Ensuite, pour les avoir conduits à proclamer les principes d'égalité et de neutralité : égalité entre journaux quels que soient leurs supports, neutralité technologique et, par conséquent, fiscale. Enfin, pour avoir mené ces batailles publiquement, sans manœuvres en coulisse, sans lobbying secret, en toute transparence et publicité.

C'est une vieille vérité que les pionniers dérangent, notamment tous les conservatismes et immobilismes qu'ils ont bousculés. Voici venu le temps de leur vengeance, au prix fort. Sous la forme d'une « mise en demeure de payer », le redressement fiscal qui nous est signifié – pour la seule TVA, aucune irrégularité n'ayant été trouvée par les agents du fisc dans nos comptes, qui ne souffrent donc aucun reproche – atteint un montant total de 4,1 millions, pénalités comprises. Ce montant est à comparer aux économies accumulées par notre entreprise, depuis sa première année de bénéfices, en 2011, jusqu'à aujourd'hui : 4,7 millions de trésorerie disponible à ce jour. Et d'un point de vue strictement comptable, Mediapart devra afficher fin 2015 un résultat négatif, annulant quatre années de progression où nous avons fait la démonstration de la rentabilité d'une presse indépendante, ne vivant que du soutien de son public.

En d'autres termes, le mauvais coup qui nous frappe vide les caisses de Mediapart, ponctionnant des sommes que nous destinions à la construction de notre indépendance et au développement de notre activité. Car, malgré notre contestation devant la justice administrative, nous sommes dans l'obligation immédiate de payer le principal du redressement réclamé, seul le paiement des pénalités étant suspendu par notre recours.

C'est comme si nous étions brutalement renvoyés au point de départ, toute la patiente progression de la SAS Mediapart étant effacée d'un trait. Or la jeune entreprise qui est ainsi frappée n'est pas n'importe laquelle. Symbole de réussite dans la presse en ligne, son succès témoigne de la possibilité d'être rentable grâce au seul travail de

son équipe et au seul soutien de ses lecteurs. Pas de raccourcis, aucune dépendance, ni mélange des genres ni conflit d'intérêts : notre entreprise, qui n'a aucun endettement, s'efforce d'être fidèle aux valeurs défendues dans nos colonnes. À la différence de l'ensemble de nos concurrents, notamment les plus richement dotés par des industriels privés, nous refusons toute subvention étatique et toute aide du fonds Google. Ni argent public, ni sponsor privé : seuls nos lecteurs peuvent nous acheter !

<https://youtu.be/phZHII84MI>

Notre ambition est d'installer durablement au centre de notre vie publique une presse nouvelle, totalement indépendante, totalement numérique, totalement participative. L'argent que le fisc va nous prendre était destiné à la construire et à la consolider : développer en priorité les contenus de Mediapart, mais aussi, potentiellement, d'autres sites formant un archipel autour du journal initial ; affirmer l'indépendance de notre structure, en organisant la transition vers toute l'équipe des salariés de Mediapart d'un capital aujourd'hui contrôlé par les quatre fondateurs et notre Société des amis. Cette deuxième phase de notre aventure, après celle de la conquête, devait se concrétiser d'ici notre dixième anniversaire, en 2018.

Autant de projets qui sont aujourd'hui entravés, ralentis ou reportés. Mediapart devra d'abord reconstituer sa trésorerie, garantie première de son indépendance. D'un point de vue comptable, c'est comme si nous étions renvoyés quatre ans en arrière. Or affaiblir Mediapart était bien le but des initiateurs de ce redressement fiscal dont la chronologie est politiquement bavarde : déclenché précisément un an après le début de l'affaire Cahuzac, il avait reçu le feu vert préalable de la même haute administration de Bercy qui avait accompagné le mensonge de l'ex-ministre du Budget face à nos révélations sur son compte suisse non déclaré. C'est bien pourquoi Aurélie Filippetti, la ministre de la Culture et de la Communication en fonctions de l'époque, n'a pas hésité à évoquer, dans un courrier au président de la République que nous révélons, « des contrôles fiscaux malvenus ».

Dans cette lettre à François Hollande datée du 21 janvier 2014 (à télécharger ici en PDF), elle s'étonne du contresens et du contretemps de l'action fiscale visant Mediapart. Affirmant que

ces contrôles n'auraient pas eu lieu si elle avait été écoutée dans sa demande d'une affirmation plus rapide et plus nette « du principe de neutralité technologique en matière de presse », elle ajoute : « Nous aurions au surplus tiré un réel bénéfice politique de l'alignement des taux, en montrant un gouvernement proactif sur le sujet du numérique. » C'est, aujourd'hui, la démonstration exactement inverse qui est faite : alors qu'une crise économique et morale – de rentabilité et d'indépendance – frappe toute la presse, le gouvernement sanctionne durement l'une des rares réussites tangibles du secteur, une entreprise de presse profitable, qui n'a cessé de créer des emplois et qui refuse de recourir aux subventions.

L'indépendance a un prix, disions-nous au tout début de Mediapart pour convaincre nos lecteurs de nous soutenir en s'abonnant. C'est peu dire que nous le vérifions amèrement aujourd'hui. Depuis le début, nous avons mené cette bataille contre le fisc sur le terrain des seuls principes, sans solliciter – cela va sans dire – une quelconque faveur, tant nous nous battons pour toute la presse, numérique ou non. Sûrs de notre bon droit, nous n'avons rien négocié ni cédé lors de nos divers rendez-vous avec l'administration fiscale dont les représentants semblaient n'avoir aucune marge de manœuvre, comme si ces contrôles fiscaux malvenus et mal intentionnés leur échappaient. Après nous être heurtés à ce mur, nous allons évidemment continuer le combat sur le terrain juridique, devant le tribunal administratif, puis, en cas de rejet, devant le Conseil d'État.

Mais cette procédure de contestation sera longue, tout comme le fut la procédure de contrôle – près de deux années qui ont entravé notre développement. Surtout, ce recours judiciaire n'est pas suspensif : dans l'immédiat, le redressement est dû. Nous n'avons pas le choix et, heureusement, la trésorerie dégagée par notre saine gestion nous permet de faire face. Reste que, dès lors, notre chemin redevient plus escarpé, notre avenir plus incertain, notre indépendance plus fragile. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous, notre public, lecteurs fidèles, lecteurs occasionnels, citoyens complices. Vous êtes notre seul soutien.

Vous pouvez nous soutenir en vous abonnant à Mediapart si vous n'avez pas encore fait le saut : c'est ici. Si vous êtes déjà abonné, vous pouvez aussi parrainer des ami-e-s afin qu'ils s'abonnent à leur tour : c'est là. Enfin et surtout, vous pouvez nous aider par vos dons sur la plateforme « J'aime

l'info », ce financement participatif bénéficiant de 66 % d'abattement fiscal : c'est là.

Merci de votre fidélité et de votre solidarité.

mediapart.fr

IV) Pôle emploi : plus de 400.000 euros ont été détournés par une employée qui se créait des faux comptes d'allocataire



Une employée de Pôle emploi devra comparaître devant le tribunal correctionnel de Brest en décembre pour une escroquerie portant sur plus de 400.000 euros, une somme qu'elle aurait perçue après avoir créé de faux comptes d'allocataires, a appris "Ouest-France" ce jeudi.

"Il s'agit d'une escroquerie qui porte sur un peu plus de 400.000 euros", indique à l'AFP le procureur de la République à Brest, Eric Mathais. L'employée, âgée d'une cinquantaine d'années, exerçait à l'agence Pôle emploi de Morlaix (Finistère) jusqu'à son licenciement pour faute grave fin juillet.

Entre 2011 et juillet dernier, elle aurait créé de faux comptes d'allocataires, puis mis en place des virements vers des comptes bancaires qu'elle gérait elle-même. Placée en garde à vue mardi, elle a "globalement reconnu" les faits, a indiqué le parquet.

Poursuivie pour "escroquerie par personne chargée d'une mission de service public", elle a été convoquée devant le tribunal correctionnel de

Brest le 8 décembre. Elle risque une peine de 7 ans de prison et une amende de 750.000 euros.

Son train de vie était conséquent, a souligné Eric Mathais, qui qualifie ses achats de "compulsifs". Elle aurait fait bénéficier sa famille de ses rentrées frauduleuses d'argent, sans pour autant que celle-ci soit au courant de la provenance de cet argent.

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Régionales : Mélenchon et Duflot réunis pour un meeting de «l'opposition de gauche»

Marc de Boni



Cécile Duflot et Jean-Luc Mélenchon

Les responsables des partis de la gauche du PS ne s'étaient pas officiellement retrouvés depuis le mois de janvier dernier.

Invité du Grand Jury LCI-RTL-Le Figaro dimanche, Jean-Luc Mélenchon est apparu «furieux» face à la faible ampleur conférée aux forces du Front de gauche dans les intentions de vote pour le premier tour des élections régionales du 6 décembre prochain. Une situation à laquelle le porte-voix de la gauche radicale a proposé de remédier par une nouvelle comptabilisation des orientations politiques, incluant «l'opposition de gauche». Elle réunirait opportunément tous les partis de gauche en rupture de ban avec le PS,

quelles que soient les alliances nouées. Selon les informations du Monde, confirmées au Scan par le PG et EELV, c'est peut-être une première concrétisation de cette «opposition de gauche» qui pourrait voir le jour jeudi 12 novembre prochain, au Parc des expositions de Montpellier.

En froid apparent depuis plusieurs mois, Cécile Duflot, Jean-Luc Mélenchon et Pierre Laurent se réuniront pour soutenir la liste «Nouveau monde» menée par l'écologiste Gérard Onesta en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, et qui rassemble EELV, le PCF, le Parti de gauche, la Nouvelle gauche socialiste (ex-PS) et des régionalistes. Annoncés également ce jour-là, Noël Mamère et la porte-parole d'Ensemble, Clémentine Autain: une carte postale rêvée de la gauche écologiste et radicale. «Ce sera The meeting. Ce sera le seul endroit où seront réunis tous les cadors», jubile Gérard Onesta dans les colonnes du quotidien. 2017 en ligne de mire

Une telle réunion en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées n'est pas un hasard: c'est la seule région où la gauche alternative est parvenue à se ranger entièrement sur une liste commune. Les intentions de vote y sont d'ailleurs sensiblement plus élevées que dans d'autres régions: Gérard Onesta et sa liste sont crédités de 11 à 16% des intentions de vote là où partis seuls, les Verts sont en moyenne donnés à 8 %, contre 6% pour le Front de gauche (sondage TNS Sofres pour Le Figaro du 29 octobre).

Alors que l'inconnue demeure quant à l'élection présidentielle de 2017, Jean-Luc Mélenchon et Cécile Duflot se sont déjà déclarés «disponibles» pour tenter de mener une candidature d'union de «la gauche alternative». «On a parfaitement conscience d'être un laboratoire de ce qui pourrait être une recomposition politique en France. Nous sommes une éprouvette politique en vue de 2017», explique au Monde Gérard Onesta.

«Un laboratoire», c'est aussi le terme employé auprès du Scan par Manuel Bompard, secrétaire national du Parti de gauche qui a participé aux négociations locales. «Ce qui se passe dans notre région doit devenir un exemple pour tout le pays, notre liste s'est unie par le rejet de la politique du gouvernement: c'est celle d'une opposition de gauche. Cela ouvre des possibilités, un espace politique large à gauche du PS qui sera d'autant plus crédibilisé si nous arrivons en tête au premier tour!», veut croire le cadre du PG. «Mais il n'est pas encore question de la présidentielle. Nous

verrons après les régionales ce qu'il est possible de faire et qui mènera une éventuelle candidature commune de l'opposition de gauche», prévient Manuel Bompard.

Ironie du sort, si la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est la seule où EELV et l'ensemble du Front de gauche ont pu s'unir dès le premier tour, Gérard Onesta n'en devras pas moins affronter pas moins de quatre listes de gauche concurrentes: la liste PS de Carole Delga, la liste divers gauche de Philippe Saurel, la liste Lutte ouvrière menée par Sandra Torremocha et la liste Nouvelle Donne menée par Christophe Rudelle.

lefigaro.fr

VI) Régionales 2015: le Front de gauche refuse que "les dés soient déjà jetés"

Par LEXPRESS.fr avec AFP



Pierre Laurent (à gauche) partage la tête de liste Front de Gauche avec Eric Coquerel et avec Clémentine Autain en Ile-de-France. AFP PHOTO/JACQUES DEMARTHON

Les candidats du Front de Gauche en Ile-de-France pour les élections régionales de décembre ont tenu leur seul meeting de campagne, mercredi soir à Paris, sous le signe des "mobilisations sociales".

"Il n'y a pas de petites et de grandes listes", a défendu le Front de gauche, réuni ce mercredi soir à Paris pour son seul meeting de la campagne des élections régionales en Ile-de-France. Objectif: clamer la spécificité de son programme "de gauche" et d'"opposition au gouvernement", devant 3000 à 4000 participants réunis, dont de

très nombreux adhérents du parti communiste.

"Dans les 33 jours de campagne qu'il nous reste, il n'y a pas de petites et de grandes listes!", a scandé à la tribune Pierre Laurent, secrétaire national du PCF et tête de liste régional, demandant à ceux qui l'interrogent déjà sur le deuxième tour "le respect pour les électeurs, le respect pour la démocratie, le respect pour notre liste". Pour le responsable communiste, "pour certains, les dés sont déjà jetés" mais, a-t-il argumenté, "c'est aux électeurs de décider".

"Notre liste est celle des mobilisations sociales"

"Notre liste est celle des mobilisations sociales, elle s'appelle 'nos vies d'abord', on aurait pu l'appeler 'nos luttes d'abord'", a renchéri Eric Coquerel, coordinateur du Parti de gauche, qui partage la tête de liste avec Pierre Laurent et avec Clémentine Autain, qui représente Ensemble, la troisième composante du Front de gauche. Comme chaque intervenant, il a égrené le programme du Front de gauche en Ile-de-France, dans lequel une forte place est réservée à l'écologie, mais aussi au logement, à la culture et à la jeunesse.

Ce meeting s'est déroulé en présence de l'ancien candidat du Front de gauche à l'élection présidentielle Jean-Luc Mélenchon et de l'ancienne ministre communiste Marie-George Buffet. Il a également été l'occasion de donner la parole à Julie Morel, tête de liste dans le Val-d'Oise et syndicaliste chez Air France. "Cette liste est la seule à avoir laissé toute sa place au monde du travail", a-t-elle déclaré à la tribune, avant que la chanson Tomber la chemise de Zebda soit diffusée en référence aux événements du 5 octobre 2015 lors du CCE d'Air France.

lexpress.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Dans le 93, le FN balise et se banalise

Louis Hausalter

Tête de liste frontiste aux régionales en Ile-de-France, Wallerand de Saint-Just communique sur ses tracts en banlieue. Mais pas n'importe laquelle.



Wallerand de Saint-Just, tête de liste FN aux régionales en Ile-de-France, et Jordan Bardella, secrétaire départemental en Seine-Saint-Denis. LOUIS HAUSALTER/MARIANNE

C'est une petite musique que le Front national cherche à installer depuis plusieurs semaines : non, il n'est pas persona non grata en banlieue, et d'ailleurs, il compte bien conquérir des électeurs dans ces quartiers. Dont acte. Ce jeudi, Wallerand de Saint-Just, tête de liste frontiste en Ile-de-France pour les régionales de décembre, a donné rendez-vous aux médias pour une matinée de tractage sur un marché d'Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Marianne est allé tâter le terrain.

Gare aux images d'Epinal. N'allez pas imaginer des militants frontistes faisant du porte-à-porte dans des barres d'immeubles sans âme. Le FN va dans "le 9-3", d'accord, mais choisit soigneusement son terrain. Jordan Bardella, le jeune secrétaire départemental du FN, admet d'ailleurs que le parti ne se risque pas dans les cités. "C'est un problème pour les militants", concède-t-il, mais qui se pose aussi à la police ou aux journalistes", relativise-t-il aussitôt. L'équipe de Wallerand de Saint-Just a donc opté pour le traditionnel marché du jeudi matin, dans la partie plus chic du sud de la ville. "Ici, c'est des Français. Ils ne vont pas tracter dans des quartiers chauds", s'amuse Amina, qui porte un grand tchador gris. Sur le fond, cela l'indiffère : "la politique, je m'en fous". Et le FN, ça ne l'inquiète

pas du tout. "Je n'ai pas peur", sourit-elle.

A l'image d'Amina, personne sur le marché n'est vraiment troublé par ces militants frontistes qui arpentent les stands pendant une bonne heure. L'accueil est poli. Mais bien plus que de l'intérêt pour le FN, c'est le ras-le-bol de ces satanés "politiques" qui revient sur toutes les lèvres. Et une forme de résignation qui pourrait bien faire les affaires de Marine Le Pen. "J'ai déjà voté pour deux partis, je vais peut-être essayer le troisième", explique Claude. "C'est pas qu'ils sont tous pourris, mais bon...", soupire Karine. Une dame passe devant les militants, elle se dit "écoeurée". Dans son quartier, "ils ont encore brûlé trois voitures !", peste-t-elle, avant de s'agacer contre l'absence de commerces de proximité : "chez nous, on n'a plus que le Netto..."

Dominique, lui, est un grand fan : "j'ai déjà voté pour le FN, je ne m'en cache pas". S'ensuit une violente diatribe contre l'immigration – et tant pis pour les approximations. "Le Syrien, il va gagner plus que moi qui suis au chômage. On ne s'occupe pas des Français", rouspète-t-il, avant de parler de sa "voisine maghrébine qui n'arrive pas à tenir son gosse". Pas sûr que cela relève des compétences du conseil régional... Il nous livre sa dernière vérité, sur le ton de la confiance : "beaucoup de Magrébins votent FN ici".

De fait, cette femme voilée qui se dit "marocaine et musulmane" ne veut pas donner son prénom, mais annonce que son bulletin sera pour le FN : "Je les aime bien, je veux qu'ils gagnent. Ils peuvent résoudre les problèmes ici". Mohammed, lui, scrute le tract avec intérêt. Le FN, "pourquoi pas ?", dit-il. "Les politiques ne tiennent jamais leurs promesses. Ici, c'est toujours la crise". A côté de lui, Isaac, longue barbe poivre et sel, opine silencieusement du chef. Ici, le FN est devenu un parti comme un autre. En Seine-Saint-Denis, il a percé à plus de 20% aux européennes de 2014, comme aux départementales de mars dernier.

De quoi conforter Wallerand de Saint-Just. "On n'est pas là pour faire de la démagogie", assure-t-il. "Nous ne voulons pas opposer des quartiers, des groupes, des communautés, mais faire passer un message sur les possibilités de réconciliation et de vie plus harmonieuse". Des aspects qui nous avaient échappé dans les déclarations de sa patronne Marine Le Pen.

Il y a tout de même ceux, nombreux, qui passent

leur chemin quand on leur tend le tract estampillé "bleu marine". Les militants n'insistent pas. Et puis ceux qui restent persuadés que le FN n'est pas la solution. Tayeb est de ceux-là. "Les immigrés travaillent, ils contribuent à la vie économique et sociale. Regardez l'Amérique : ce qui fait sa force, c'est sa diversité", insiste ce Tunisien installé en France depuis 50 ans, qui se dit "socialiste". Entre Jean-Marie Le Pen et sa fille, il ne voit pas la différence. "Le FN n'a pas trouvé de nouveau slogan. Le problème, c'est toujours l'immigré", raille-t-il. Mais Tayeb voit bien que même en Seine-Saint-Denis, le discours de Marine Le Pen se banalise. "Les gens aiment bien", murmure-t-il, le regard inquiet.



VIII) Régionales: si le FN gagne en Paca mais rate sa gestion, "2017 sera remis en cause"



Marion Maréchal-Le Pen, le 5 novembre 2015

La tête de liste du FN pour les régionales en Paca, Marion Maréchal-Le Pen, a estimé jeudi que "si le FN échoue" dans sa gestion de cette région, une...

La tête de liste du FN pour les régionales en Paca, Marion Maréchal-Le Pen, a estimé jeudi que "si le FN échoue" dans sa gestion de cette région, une fois les élections gagnées, "c'est 2017 qui sera remis en cause".

"Nous savons qu'en cas d'échec, nous avons tout à

perdre. Si le Front national échoue à la région, nous savons que cela sera surexploité politiquement par nos adversaires politiques, quand bien même eux d'ailleurs auraient totalement échoué partout où ils sont passés", a déclaré Mme Maréchal-Le Pen, lors d'une conférence de presse de présentation de son programme.

"Dans ces conditions, c'est 2017 qui est remis aussi en cause", a-t-elle ajouté, en référence à l'élection présidentielle.

"Même si tout ne sera pas changé du jour au lendemain évidemment", il faudra, "avant 2017", "faire des économies, donner des gages et réorienter les politiques", a-t-elle dit.

La tête de liste a synthétisé, en présence d'une partie des colistiers du Vaucluse et de militants FN, les 21 pages de son programme, qui propose "une déclinaison au niveau régional" de la "vision nationale" du parti.

En matière de développement économique, la tête de liste prévoit notamment "la création d'un fonds régional de partenariat des entreprises" pour accompagner chefs d'entreprise, commerçants et artisans. Un "patriotisme économique" permettra de favoriser les entreprises et agriculteurs locaux dans l'obtention de marchés publics.

"L'économie, c'est aussi la culture. Il n'est pas question de diminuer les budgets dévolus à la politique culturelle, nous ne l'avons pas fait dans nos mairies", a-t-elle assuré.

La députée de Vaucluse a par ailleurs dénoncé "le train de vie particulièrement généreux" des élus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) "avec un nombre de vice-présidences excessives, un parc automobile délirant, des logements de fonction".

"Nous allons être attendus et, parmi les premières mesures que nous allons mettre en œuvre, c'est montrer l'exemple aussi à travers le train de vie des élus", a-t-elle dit.

Elle prévoit également des économies dans "le personnel pléthorique", "ne pas remplacer les départs à la retraite sur plusieurs années".

Deux récents sondages donnent Mme Maréchal-Le Pen et Christian Estrosi (Les Républicains) au coude à coude au premier tour, devant Christophe Castaner (PS) avec une victoire possible de la

liste FN au second tour de scrutin pour l'un des sondages.

publicsenat.fr

A Suivre...
La Presse en Revue